

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

AVIS DE MARCHÉ

Ville du Luc en Provence (83)

Hôtel de Ville
3 place de la Liberté
83340 Le Luc en Provence

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville du Luc en Provence (83), Hôtel de Ville 3 place de la Liberté, 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. Tél. : +33 494500100. Courriel : k.abbad@mairie-leluc.fr. Code NUTS : FRL05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.mairie-leluc.com>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Mairie du Luc en Provence 3 Place de la Liberté , 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. Courriel : kabbad@mairie-leluc.fr. Code NUTS : FRL05. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé : PRESTATION DE FABRICATION ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES ET DE LOISIRS****II.1.2) Code CPV principal**

55523100

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

La Ville du Luc en Provence renouvelle son accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de prestation de fabrication et livraison de repas en liaison froide dans les restaurants scolaires et de loisirs. Une précédente consultation a été déclarée sans suite et a du faire l'objet d'une redéfinition. L'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sera conclu avec un minimum annuel de 100 000 EUR HT et sans montant maximum.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 1057000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

55523100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05
Lieu principal d'exécution : Ville du Luc-en- Provence
3, place de la liberté
83340 LE LUC EN PROVENCE

II.2.4) Description des prestations

La Ville du Luc en Provence renouvelle son accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de prestation de fabrication et livraison de repas en liaison froide dans les restaurants scolaires et de loisirs.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

Technique : 40%

Délai de livraison : 10%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1057000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est passé pour une période d'un (1) an à compter de sa notification. Il est reconductible trois (3) fois, par périodes d'un (1) an, pour une durée maximale de quatre (4) ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Le marché prend en compte les dispositions de la Loi dite EGALIM (n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous).

La collectivité attire l'attention des candidats sur le fait que ces dispositions ne s'appliqueront dans le cadre dudit marché qu'à compter de l'entrée en vigueur de ladite loi.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans : L'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sera conclu avec un minimum annuel de 100 000 € HT et sans montant maximum.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mercredi 30 septembre 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mercredi 30 septembre 2020 - 14:00

Lieu : HOTEL DE VILLE.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Toulon 5 Rue de Racine , 83000 TOULON FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité Consultatif Interrégional de Rè Secrétariat Général pour les Affaires Place Félix-Baret CS 80001 , 13282 Marseille FRANCE.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

27 août 2020